LE GROUPE D'OBSERVATION DE LA TUNISIE

L'oppression a laissé de profondes cicatrices : Évaluer les exigences cruciales de la liberté d'expression pour la transition démocratique en Tunisie

Rapport de mission du TMG de l'IFEX, 9 – 16 avril 2011

À propos du Groupe d'observation de la Tunisie (TMG de l'IFEX)

Le Groupe d'observation de la Tunisie de l'Échange international de la liberté d'expression (TMG de l'IFEX) est une coalition désormais formée de 21 organisations membres de l'IFEX, un réseau mondial engagé dans la défense de la liberté d'expression. Il a été créé en 2004 pour surveiller les atteintes à la liberté d'expression en Tunisie avant et après le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) qui s'est tenu à Tunis en novembre 2005.

La première mission du TMG de l'IFEX a eu lieu en janvier 2005 et a abouti à un premier rapport intitulé « T*unisie : la liberté d'expression assiégée »*, publié en février 2005. Ce rapport décrit les premiers résultats du TMG de l'IFEX et a permis la formulation de recommandations pour le gouvernement tunisien. D'autres missions ont suivi en mai et septembre 2005, en avril 2006, en février/mars 2007 et en juin 2010, lesquelles ont débouché sur quatre autres rapports de mission révisant les résultats initiaux du TMG de l'IFEX et rendant compte des progrès ou régressions constatées.

La huitième mission formelle du TMG de l'IFEX en Tunisie, dont les résultats sont présentés dans ce rapport, a eu lieu dans le cadre d'un projet de 30 mois intitulé « *Observation et plaidoyer pour le soutien aux défenseurs des droits de l'homme indépendants en Tunisie »*, financé par des donateurs européens et géré par l'organisation britannique Index on Censorship. Cette mission a été menée par sept organisations membres du TMG de l'IFEX[1], sous la houlette de l'Association mondiale des journaux et des éditeurs de médias d'information (WAN-IFRA).

Ce projet, qui en est actuellement à sa deuxième année, a été conçu pour traiter trois problèmes différents mais tout aussi urgents l'un que l'autre à travers une série d'activités mêlant observation, reportage et campagne de revendication. Ces trois thèmes mis en avant par les membres du TMG de l'IFEX sont :

- La détention de prisonniers d'opinion tunisiens, l'usage de sanctions administratives pour punir les dissidents et l'obstruction à l'émergence d'un système judiciaire indépendant ;
- Les restrictions à la liberté d'association à but pacifique et le droit pour toutes les organisations de la société civile à s'établir légalement et à tenir des réunions en Tunisie ;
- La censure de l'Internet, des arts, des livres et des publications périodiques par des moyens légaux, administratifs et extra-judiciaires en Tunisie.

[1] Sally Khodary de l'ANHRI, Fatou Jagne d'ARTICLE 19, Yousef Ahmed d'Index on Censorship, Elisabeth Eide de Norwegian PEN, Steve Buckley et Francesco Diasio de l'AMARC, Virginie Jouan et Andrew Heslop de la WAN-IFRA et Ghias Aljundi du Comité des écrivains en prison (WiPC) de PEN International. Kristina Stockwood de l'IFEX Clearing House a également participé à cette mission. Lotte Graubelle de l'International Media Support (IMS) a été invitée à se joindre à la mission en tant qu'observatrice en raison du soutien d'IMS au travail réalisé en Tunisie par les members du TMG de l'IFEX et les ONG locales.

Les 21 membres du TMG de l'IFEX sont : Le Réseau arabe pour l'information sur les droits de l'homme, Égypte ; ARTICLE 19, Campagne mondiale sur la libre expression ; Bahrain Center for Human Rights ; Cairo Institute for Human Rights Studies, Égypte ; Canadian Journalists for Free Expression ; Cartoonists Rights Network International ; Egyptian Organisation for Human Rights ; Freedom House ; Index on Censorship, Royaume-Uni ; Fédération Internationale des Journalistes; International Federation of Library Association and Institutions ; Comité des écrivains en prison du PEN international, Royaume-Uni ; International Press Institute, Autriche ; Union internationale des éditeurs, Suisse ; Journaliste en Danger, République démocratique du Congo ; Maharat Foundation, Liban ; Media Institute of Southern Africa, Namibie ; Norwegian PEN ; Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires; Association mondiale des journaux et des éditeurs de médias d'information, France ; World Press Freedom Committee, États-Unis.

Ce rapport a été préparé par Andrew Heslop sur la base des contributions des membres de la mission du TMG de l'IFEX. Il a été édité par Sarah Richani, Virginie Jouan et Kristina Stockwood. Crédit photographique (couverture): Elisabeth Eide.

Pour plus d'informations et pour accéder aux rapports de mission précédents, veuillez consulter : http://ifex.org/tunisia/tmg/fr

Table des matières

Résumé analytique 6
Méthodologie 8
1. Les médias 9
1.1. Les journalistes et la presse écrite 10
1.2. Les médias audiovisuels 13
1.3.L'Internet 16
2. Organes de régulation des médias pendant la transition 20
2.1. Réforme des lois de l'audiovisuel et processus de réglementation 20
2.2. Analyse de la législation régissant les médias pendant la transition 21
3. ONG et organisations de la société civile 24
4. Personnalités politiques et représentants diplomatiques 28
Conclusion 30
Recommandations 31
Annexe 1: Liste des sources de la mission du TMG de l'IFEX 34
Annexe 2: Décret-loi portant sur la création d'une instance nationale indépendante pour la réforme du secteur de l'information et de la communication 36

« Les gens parlent de la pauvreté intellectuelle de la révolution. Quelqu'un qui donne sa vie pour un monde meilleur n'est pas quelqu'un qui manque d'imagination. »

Taoufik Ben Brik, écrivain et ancien prisonnier

Résumé analytique

Le rapport suivant présente les résultats de la mission menée en Tunisie par le TMG de l'IFEX du 9 au 16 avril 2011. Il s'agit du premier rapport public publié par le TMG de l'IFEX depuis la révolution du 14 janvier 2011 qui a mis fin au régime répressif conduit par le président Zine el-Abidine Ben Ali depuis 23 ans.

Cette révolution a surpris les dirigeants et les citoyens du monde entier. Elle a bouleversé la donne régionale et internationale. La révolution du 14 janvier a été portée par un peuple au nom de la dignité et des libertés fondamentales, dont celle de la libre expression. Elle a ouvert la voie au changement et ce qui était inconcevable jusqu'au 14 janvier est devenu possible. La transition démocratique sera complexe, mais les Tunisiens ont ouvert ce nouveau chapitre avec détermination et exigence.

Cette toute dernière mission du TMG de l'IFEX avait pour objet de répondre aux besoins immédiats des acteurs concernés, anciens comme nouveaux, dans leurs efforts pour garantir de manière durable la liberté d'expression en Tunisie dans l'ère post-Ben Ali.

Sous le régime du président Ben Ali, le TMG de l'IFEX a répertorié des atteintes graves au droit à la liberté d'expression. La censure a été rigoureusement appliquée dans tous les domaines des médias, tandis que les organisations de la société civile, les associations professionnelles et les activistes des droits de l'homme ont été régulièrement harcelés voire empêchés de mener leur travail. Les médias officiels ont souvent été utilisés comme outils de mise en œuvre pour nombre de ces attaques. L'incarcération de journalistes, de défenseurs de la liberté d'expression et d'opposants au régime, s'est produite de manière répétée. L'accès à l'information a été fortement restreint et la surveillance de l'Internet, des médias sociaux et des communications générales, une pratique courante. Jusqu'à son éviction, le régime du président Ben Ali avait la réputation d'avoir installé l'un des réseaux de surveillance électronique les plus sophistiqués au monde.

Conscient de l'image qu'il projetait dans le monde, le régime a souvent poursuivi les dissidents par voie pénale plutôt que par rapport aux lois sur la liberté d'expression. Cette pratique avait le double effet de discréditer la réputation des opposants et d'envoyer un message clair aux Tunisiens selon lequel aucune résistance ne serait tolérée. Elle permettait aussi de maintenir un air de légitimité vis-à-vis des puissances occidentales si ardemment courtisées par le régime. En

réalité, cela faisait de la Tunisie l'un des pays les plus répressifs au monde en termes de droits de l'homme.

Le contrôle des médias par le régime a érodé les pratiques journalistiques, les normes d'éthique et le reportage objectif, et a mené à une perte d'indépendance à la fois dans les médias imprimés et audiovisuels. Les organisations de la société civile et les associations professionnelles traitant des questions de liberté d'expression se sont vues refuser l'accès aux plates-formes publiques leur permettant d'élargir la portée et l'attrait de leur travail, ainsi que le droit de remettre en question la politique gouvernementale ou d'enquêter sur les abus de pouvoir. La censure officielle et l'autocensure ont joué un rôle important dans la mise au point de l'image du régime – à la fois interne et externe – et sont devenues monnaie courante via un média soumis à la volonté du dictateur. Les rares voix qui ont osé continuer à critiquer le régime ont fait l'expérience de toute la puissance de sa répression et ont par conséquent souvent été l'objet des actions revendicatrices et initiatives du TMG de l'IFEX.

Les cicatrices laissées par l'ancien régime restent visibles dans l'industrie des médias et le cadre législatif hérité de ce régime échoue à répondre de manière adéquate aux exigences des nouveaux acteurs médias. Les groupes de défense de la liberté d'expression essaient désormais de se faire une place dans les débats qui définiront la nouvelle société et doivent s'assurer que leurs propres structures démocratiques internes soient en place, afin que tous les intérêts puissent être pris en considération. Le soutien aux secteurs de la presse indépendante et de l'audiovisuel, ainsi que la promotion des pratiques du journalisme professionnel et une révision en profondeur du cadre législatif des médias, sont considérés comme des éléments cruciaux pour le succès du processus de transition à l'approche des élections de l'Assemblée constituante, désormais prévues pour le 23 octobre 2011.

Méthodologie

À la grande différence des missions précédentes, la délégation du TMG de l'IFEX a pu rencontrer et consulter ouvertement les organisations de la société civile, défenseurs des droits de l'homme, journalistes, blogueurs et représentants de tout le spectre politique. De plus, la délégation a été invitée à une réunion avec le Premier ministre, Béji Caïd Essebsi, suite à laquelle elle s'est adressée aux médias[2]. Le travail du TMG de l'IFEX, consistant à soulever constamment les questions de liberté d'expression à la fois au niveau local et international pendant les années les plus sombres du pays, a été largement plébiscité et les avis sur la manière dont le processus de transition évolue actuellement ont été fournis sans contrainte.

Le rapport suivant rend compte des principales inquiétudes et défis immédiats concernant la censure et la liberté d'expression en Tunisie. Il reconnaît les progrès déjà réalisés depuis le 14 janvier et traite les questions fondamentales soulevées par les acteurs clés pour entretenir l'élan de changement et garantir la participation la plus large possible pour le succès de la transition démocratique.

Le rapport est divisé en quatre parties couvrant un large éventail d'opinions recueillies auprès des personnes interrogées dans le cadre de la mission du TMG de l'IFEX. Les avis présentés dans ce rapport reposent sur une série d'interviews menées à Tunis, Sousse, Le Kef et Monastir entre le 9 et le 16 avril 2011. Des documents supplémentaires ont été réunis lors de voyages ultérieurs par les membres de la mission AMARC et ARTICLE 19. Ces documents concernent notamment le processus d'attribution de permis de radiodiffusion et le projet de loi sur la presse, ainsi que des atteintes à la liberté de la presse qui ont eu lieu après la mission.

[2] « Les médias tunisiens n'ont pas eu l'opportunité sous le régime précédent d'exercer leur profession », TAP du 14 avril 2011 : http://www.tunisiesoir.com/index.php?option=com_content&view=article&id=39663:&catid=42:politique

« Le régime de Ben Ali pouvait tout se permettre, y compris de tuer. De nombreux individus ont été emprisonnés et torturés. Grâce au TMG de l'IFEX, plusieurs dizaines de prisonniers ont été épargnés. Vous avez contribué à notre protection. »

Fahem Boukadous, journaliste et ancien prisonnier

1. Les médias

Des inquiétudes portent à la fois sur la capacité et la possibilité des médias tunisiens de préserver les acquis de la révolution et de jouer le rôle vital du chien de garde, nécessaire dans cette période de transition. Les médias ont été sévèrement réprimés sous le régime du président Ben Ali, avec une censure implacable des contenus éditoriaux, la fermeture des journaux critiques ainsi que des stations de radio et chaînes de télévision indépendantes, ce qui a contribué à l'érosion du reportage d'intérêt public désormais crucial pour garantir des processus démocratiques.

Dans l'avenir immédiat, une question délicate consistera à assurer une couverture équitable des élections et une surveillance efficace du processus électoral. Une élection a été programmée pour la formation d'une Assemblée constituante en Tunisie le 23 octobre 2011 et un décret sur les élections a été adopté, lequel définit les règles de la campagne électorale et de la couverture média qui en sera faite. Sa compatibilité avec les normes internationales sur la liberté d'expression et pour la conduite d'élections libres et justes a été débattue.

Des débats sont également en cours au sein des médias et organisations de la société civile sur la mise au point d'un code d'éthique pour le reportage électoral et la mise en place de mécanismes de surveillance électorale. Ces développements doivent être encouragés, y compris par la formation des managers et journalistes, l'assistance dans la définition de directives internes pour les entreprises médias et le soutien aux initiatives pour la promotion du reportage citoyen. Le succès de telles initiatives aidera à déterminer la nature du système politique émergent en Tunisie.

L'échantillon d'opinions suivant est tiré d'interviews avec des journalistes, des représentants d'ONG de médias et d'associations professionnelles des médias. Il fournit un aperçu des progrès et lacunes du secteur média à l'approche de son premier test – et probablement le plus important – depuis janvier.

1.1. Les journalistes et la presse écrite

De nombreux journalistes persécutés sous Ben Ali, tel que Fahem Boukadous, Slim Boukhdir et Taoufik Ben Brik, n'ont à ce jour toujours pas intégrés de médias tunisiens. Ce qui est inquiétant, c'est que certains journalistes et commentateurs critiques semblent avoir été délibérément mis à l'écart par les médias du pays depuis la chute du dictateur. Certains dénoncent même l'existence d'une « liste noire » de personnes condamnées à rester persona-non-grata dans le secteur des médias.

Le journaliste **Fahem Boukadous** a été l'objet d'une campagne intensive du TMG de l'IFEX menée en 2010, suite à son emprisonnement pour avoir couvert les violentes protestations de Gafsa en 2008. Il a été libéré le 19 janvier 2011 et est actuellement membre du Centre de Tunis pour la liberté de la presse. « La révolution n'est pas terminée dans mon domaine… De nombreux hommes d'affaires de l'ère Ben Ali continuent à contrôler le pays, notamment dans le secteur audiovisuel qui concentre beaucoup d'argent. Les journalistes et activistes craignent que la révolution capote. »

Bien que ses livres recommencent à être imprimés pour la première fois depuis des décennies en Tunisie, le célèbre journaliste et écrivain **Taoufik Ben Brik** critique de manière cinglante le cours pris par la révolution et en particulier le rôle actuel de la presse : « En Algérie, ils ont tué des journalistes. En Tunisie, ils sont allés plus loin : ils ont tué la profession de journaliste. La presse reste aux mains de ceux qui n'ont jamais écrit de véritable article. Ces gens prétendent être des révolutionnaires, mais contribuent plutôt au blanchiment du système actuel. »

Taoufik Ben Brik, qui a été emprisonné pour des motifs sans fondement pendant six mois jusqu'en avril 2010 pendant la mission[3] précédente du TMG de l'IFEX, affirme catégoriquement que l'ancien système est encore intact, les actuels détenteurs du pouvoir étant ceux qui ont su manœuvrer pour se mettre dans cette nouvelle position. « Aujourd'hui, la presse en Tunisie gère de manière efficace la conspiration. Les journaux étaient auparavant les chiens de garde et sont maintenant la Garde Blanche de ceux au pouvoir, qui tentent actuellement de laver le passé et le rôle qu'ils y ont joué. »

Il s'est aussi plaint de son accès aux médias, en affirmant que certaines chaînes de télévision hésitaient encore avant de l'inviter à s'exprimer en direct dans leurs programmes par crainte de la stigmatisation systématique issue de ses batailles acharnées avec l'ancien régime. Néanmoins, Ben Brik a rapporté un important changement positif selon lequel certains extraits de ses livres, y compris « *Ben Brik – président »,* avaient été publiés dans des journaux.

De même, Hamma Al-Hammami, le rédacteur en chef du journal officiel du parti des travailleurs communistes ***Al-Badil,*** qui a été arrêté en janvier 2011 par les forces spéciales de sécurité présidentielles puis libéré après la fuite de Ben Ali, pense qu'il reste encore beaucoup à changer

[3] Voir : Le TMG salue la libération du journaliste Ben Brik mais condamne la politique consistant à sanctionner les journalistes critiques, le 28 avril 2010 : http://www.ifex.org/tunisia/2010/04/28/benbrik_free_boukadous_appeal/fr

dans les médias. « Le gouvernement de transition est une continuité de l'ancien régime. La censure est encore en place et la police politique continue à surveiller la population, même si elle le fait de manière moins intense qu'auparavant. »

Eissia Atrous, journaliste au journal ***Essabeh*** appartenant au groupe de presse Essabeh, éditeur de deux quotidiens (*Essabeh* et *Le Temps*) et de deux hebdomadaires, a expliqué que le journal était actuellement dirigé par un conseil de rédaction composé de quatre journalistes. « Tout le monde essaie de se repositionner et de trouver sa voie. Par exemple, ici à Essabeh, nous essayons actuellement de renforcer le profil de journalisme d'investigation du journal. » Néanmoins, il existe « un important manque de confiance parmi les journalistes du journal et un besoin urgent de formation professionnelle », a-t-elle révélé. En 2009, le gendre de Ben Ali a pris le contrôle de 80 % des parts de la société. Essabeh est actuellement sous administration judiciaire et Eissia Atrous craint que si l'État décide de vendre ses parts, le journal risque de tomber dans les mains des Islamistes. Elle a cependant souligné que les questions de revenus du journal étaient actuellement « les plus problématiques. »

Al Fajr, le journal du mouvement islamiste Ennahda, devenu un parti politique officiel après la révolution, a vu ses chiffres de diffusion dépasser les 100 000 exemplaires pour son édition du 9 avril – la première depuis l'interdiction du journal en 1990. Lotfi Hidouri, actuel rédacteur en chef, ainsi que les journalistes Abdullah Zouari, Mohammed El Hamrouni, Sabrin Moro et Najib Murad, ont l'intention de transformer Al Fajr en hebdomadaire politique complet tout en maintenant une distance avec le parti. « Al Fajr traite de sujets habituellement écartés par les journaux islamistes, y compris des thèmes liés aux femmes et des éditoriaux qui ne reflètent pas nécessairement les opinions du parti. Nous essayons d'établir notre indépendance sans renier nos liens avec le mouvement islamiste », affirme Lotfi Hidouri.

Lofti Hidouri a également réitéré les défis qu'affronte actuellement le secteur des médias. « Les journalistes en exercice manquent d'expérience par rapport aux normes professionnelles en vigueur. Le muselage de la presse a créé une culture d'auto-censure. Les questions délicates sont évitées. Les journalistes, anciens comme nouveaux, doivent se recycler sur la manière d'écrire de façon objective. »

Les journalistes ont admis qu'ils commençaient à percevoir les débuts d'un changement au sein des médias, mais qu'après une période si longue de censure et de répression, il fallait du temps pour évoluer et se réadapter. « Dans une certaine mesure, la censure est encore présente – par exemple à travers l'exclusion de certaines personnalités et de certains membres de partis politiques des débats. La mentalité n'a pas changé. Ces personnes peuvent-elles véritablement changer et devenir démocratiques ? Il est encore trop tôt pour changer cette perception. »

Quoi qu'il en soit, *Al Fajr*, a-t-il affirmé, tentera d'éclaircir les aspects conceptuels du processus électoral et « d'exercer un rôle éducatif pour introduire de nouveaux concepts, et même le langage politique, afin d'aider à expliquer les différences entre les partis et les candidats. »

La totalité de l'équipe éditoriale *d'Al Fajr* a catégoriquement rejeté les aspects délictueux contenus dans la loi sur la presse, actuellement en cours de révision, et a réaffirmé son opposition générale au besoin d'une loi à part réservée exclusivement à la presse.

Neji Bghouri, président du **Syndicat national des journalistes tunisiens** (SNJT), a rapporté à la mission du TMG de l'IFEX que les 23 ans du régime de Ben Ali « avaient tué la presse de manière efficace. À part quelques exceptions notables, pendant cette période, la Tunisie n'a jamais pu profiter d'une véritable presse. La question est désormais : Pouvons-nous créer une presse professionnelle inspirant la confiance du peuple tunisien ? »

Neji Bghouri a déploré les nombreux cas où des journalistes étaient tombés dans le piège de la propagande pour un parti ou une personnalité politique spécifique et a souligné le besoin urgent de formation supplémentaire pour développer les compétences professionnelles des journalistes politiques. « La pression du gouvernement sur les journalistes, en particulier lorsque ceux-ci soulèvent des questions de sécurité nationale, a été rapportée. Or plus les journalistes attendront longtemps cette formation, plus ces attaques deviendront graves. Dans ce domaine, la presse doit devenir irréprochable. »

Mais plutôt que de percevoir ces attaques comme une atteinte systématique à la liberté d'expression, Neji Bghouri indique qu'il s'agit davantage d'une réaction contre des individus ou médias considérés comme touchant à la stabilité du pays. « Le problème reste néanmoins qu'une terminologie aussi vague peut être interprêtée dans un sens très large pour attaquer beaucoup de choses. »

Pour Neji Bghouri, la presse n'a pas besoin d'une loi à part, en dehors des garanties qui existent déjà et qui reposent sur le code pénal ordinaire. Les journalistes ne devraient pas être considérés en dehors du cadre constitutionnel légal normal.

Selon Neji Bghouri, le gouvernement provisoire tente actuellement de freiner l'expansion du secteur des médias, en utilisant l'INRIC (dont il est membre) comme co-conspirateur involontaire. « Sans ressources, l'INRIC ne peut agir et c'est le gouvernement qui contrôle le budget. Entre temps, le risque est que le média se réoriente selon des modèles classiques observés dans d'autres sociétés post-révolutionnaires soutenant efficacement l'émergence d'une nouvelle série de dictateurs. La vraie crainte est que si la presse ne réussit pas à s'extirper d'une couverture média partisane, elle soutiendra inconsciemment l'émergence de… ce type de leaders. »

Le SNJT traite actuellement le problème sous tous les angles afin de garantir le pluralisme du secteur média pendant les élections. « La presse manque de temps… et le premier vrai test pour la presse tunisienne approche. Au train où vont les choses, il sera difficile pour les médias de réussir comme ils le doivent. C'est à la société civile de garantir la liberté de la presse – pour empêcher toute manipulation par les forces politiques – et non la seule responsabilité du Syndicat. »

De même, Najiba Hamrouni[4], membre du bureau exécutif du SNJT, a confirmé le besoin de formation après une période si longue de répression. « Il existe un réel manque d'objectivité… Les journalistes tunisiens doivent repartir à zéro. Ils ont perdu beaucoup de leurs réflexes professionnels. »

Nejib Ouerghi, directeur général de l'agence de presse **Tunis-Afrique Presse (TAP),** admet que ses journalistes sont en train d'apprendre comment s'habituer à l'objectivité. « Ils doivent vraiment revenir aux bases du journalisme. Il est clair que nous tirerons les leçons des erreurs du passé et de celles qui continuent à être commises actuellement. Mais les journalistes se sont mis à la tâche et commencent à s'adapter. Ils doivent devenir de vrais journalistes et partir chasser eux-mêmes l'information sur le terrain. Un environnement compétitif doit être encouragé. »

1.2. Les médias audiovisuels

Avant la révolution, la Tunisie utilisait son système audiovisuel d'État comme instrument de propagande du gouvernement. Ce service audiovisuel public est composé de deux institutions distinctes, désormais connues sous le nom de Télévision Tunisienne Nationale (anciennement TV7) et Radio Tunisienne. Depuis la révolution, il y a eu des changements au niveau des dirigeants des deux institutions et la programmation est devenue beaucoup plus ouverte à différents points de vue.

La question qui émerge actuellement est de savoir si le meilleur moyen d'atteindre les objectifs du pluralisme, de la diversité et de l'indépendance du secteur radio national, consiste plutôt à se doter de nouveaux services nationaux pour concurrencer Radio Tunisienne ou bien à séparer Radio Tunisienne de l'un ou plusieurs de ses services. La complexité de cette question est encore renforcée par des informations selon lesquelles Radio Zitouna et Shems FM pourraient également passer aux mains de l'État, en conséquence de la saisie des biens de la famille Ben Ali.

Sur les cinq stations de radio privées, seule Radio Zitouna présente une couverture comparable à Radio Tunisienne, en atteignant environ 90 % de la population. Express FM peut être captée dans les principaux centres urbains du pays et touche environ 70 % des Tunisiens. Radio Mosaïque est le leader du marché dans l'agglomération du Grand Tunis mais sa couverture est limitée au nord de la Tunisie. Entre temps, Jawhara FM est un service privé régional centré sur Sousse, tandis que Shems FM couvre Tunis et Sfax. Mosaïque, Shems FM et Jawhara FM font actuellement pression pour élargir leurs zones de diffusion, mais une forte demande émane également de nouveaux acteurs souhaitant établir des services locaux et régionaux.

Les cinq stations de radio privées et deux chaînes de télévision privées sont également liées à l'ancien régime et ce, soit en raison des investissements réalisés dans ces médias par des proches de la famille Ben Ali, soit par les autorisations obtenues dans un système de parrainage présidentiel. Il ne fait aucun doute que leurs contenus ont changé depuis la révolution. Les anciennes « lignes rouges » ont disparu. Le débat politique est important. Même le terme de

[4] Najiba Hamrouni a été élue Présidente du SNJT au début du mois de juin 2011.

« super-révolutionnaire » est utilisé pour décrire ceux qui s'efforcent de prouver leur crédibilité révolutionnaire.

Une augmentation du nombre de médias, en particulier dans le domaine des médias audiovisuels, devrait émerger en Tunisie. La nouvelle Instance nationale pour la réforme de l'information et de la communication (INRIC) a été créée dans le but – entre autres – d'évaluer la demande de nouveaux services radio et télévision et de fournir des avis sur les permis de diffusion audiovisuelle.

L'INRIC a reçu 71 propositions d'autorisation pour des services radio et 25 pour des services télévision, y compris ceux transférés à l'INRIC par le bureau du Premier ministre. Une priorité pour le développement des médias doit être de transformer ces expressions d'intérêt en un éventail diversifié de nouveaux services radio locaux et régionaux, à la fois dans Tunis et à l'extérieur.

Plusieurs de ces propositions viennent de groupes souhaitant agir sur une base associative ou à but non-lucratif servant des communautés d'intérêt ou de proximité. Bien que la prise de conscience des médias communautaires reste faible en Tunisie, la mission du TMG de l'IFEX a trouvé des acteurs de la société civile enthousiastes envers ce concept.

La plupart des candidats ont hâte de pouvoir contribuer au nouveau paysage média audiovisuel du pays, en particulier dans la perspective des élections. La mission du TMG de l'IFEX a en revanche constaté la frustration de deux propriétaires de stations de radio concernant l'autorisation de nouvelles stations de radio FM. Pour certains, les retards dans le processus de réglementation ne laissent d'autre choix que de diffuser sous la forme de stations pirates, tandis que d'autres se trouvent dans le flou en attendant leur autorisation. Et si les restrictions imposées aux contenus ont largement disparu au cours des derniers mois, la priorité porte désormais sur la formation des journalistes dans un effort destiné à élever les normes de reportage. Donner la parole aux jeunes et encourager une mentalité d'audiovisuel public, en particulier à l'approche des élections, a motivé la plupart des acteurs – nouveaux et existants – à prôner davantage de pluralisme et de diversité dans le paysage média audiovisuel.

« Si nous sommes jugés hors-la-loi, alors les radios de Ben Ali doivent l'être aussi », a affirmé Fourti Salah de **Radio 6**. Cette station lancée le 14 février est encore en attente d'autorisation. « Si on nous oblige à fermer, alors nous recommencerons et en même temps, nous organiserons une manifestation contre une telle atteinte à la liberté d'expression. »

Omar Mestiri, directeur de **Radio Kalima**, a quant à lui déclaré : « Nous souhaitons que l'INRIC soutienne l'émergence de médias qui ont été rejetés dans le passé et qui n'ont jamais fait partie de l'ancien système de copinage. Nous ne voulons pas qu'ils tombent dans les pièges du passé et souhaitons plutôt promouvoir l'intégration des médias de liberté ».

Habib Belaid, directeur général de **Radio Tunisienne**, a affirmé se soucier d'améliorer la qualité des stations de radio régionales, tout en augmentant l'audience, mais sans renforcer les identités régionales et l'esprit tribal. « Il faut consolider le réseau de correspondants au niveau local et les équiper de kits de reportage de base pour les productions extérieures. Le principal défi consiste à

ouvrir des espaces de communication pour la société et à changer la mentalité politique afin d'augmenter le respect de la différence et de jouer le rôle d'opérateur de service audiovisuel public, avec une forte audience, pour informer, éduquer et divertir ».

Mosaïque FM a été lancée en 2004 et est devenue leader du marché du Grand Tunis. « Nous avons essayé de travailler avec les contraintes existantes. Notre programmation comprenait de la musique, de la culture et des débats. Ces derniers pouvaient couvrir des thèmes locaux, mais ne jamais franchir les lignes rouges du débat politique », explique son directeur général, Nourredine Boutar. « À partir du 14 janvier 2011, nous avons pu pour la première fois jouir de la liberté de parole. Ce n'était pas facile car les médias audiovisuels étaient liés à l'ancien régime, mais notre audience a gardé confiance en nous. Nous nous sommes ouverts sur l'extérieur et nous avons organisé des débats sur des sujets sociaux et économiques. À présent, les partis politiques et la société civile nous considèrent comme un espace dans lequel ils peuvent s'inviter. » Le résultat est que la station conduit actuellement des séances de formation sur la manière d'organiser un débat politique et de couvrir des élections.

Mohamed Challouf travaille avec l'**Association Culturelle Afrique Méditerranée** à Sousse et souhaite donner la parole aux étudiants marginalisés d'Afrique sub-saharienne. Il a soumis une demande de permis radio pour un projet à but non-lucratif et est en train de déposer un dossier de candidature à l'Union Européenne (UE), en coopération avec Radio Popolare (www.radiopopolare.it/), afin d'ouvrir une station à Sousse et dans l'objectif à long-terme de créer un réseau de stations locales.

Bouthaina Ahmed Gweia'a, présentateur de la radio nationale, a affirmé qu'une culture de journalisme d'investigation n'existait pas en Tunisie et déploré la persistance des contrôles.

« Les jeunes ont dit ce qu'il fallait, quand il le fallait, en un temps record et avec d'excellents résultats. »

Raoudhe Gharbi, activiste des droits de la femme

1.3.L'Internet

Les activistes qui ont utilisé la technologie numérique comme outil de mobilisation ont joué un rôle clé dans la révolution, au moment où la contestation faisait tâche d'huile dans le pays et gagnait en intensité. Les utilisateurs de réseaux sociaux ont également joué un rôle crucial dans la diffusion d'informations et de preuves vidéo de la réaction brutale du régime en provenance des régions vers la capitale et au-delà. Lorsque les médias internationaux ont repris les articles tunisiens pour les diffuser dans le monde entier, rares étaient ceux à pouvoir prédire que des vidéos prises par téléphones portables, des groupes Facebook et de simples Tweets de citoyens ordinaires luttant pour leur liberté, contribueraient à l'enchaînement d'événements que l'on connaît, qualifié ensuite de « printemps arabe » et faisant des vagues bien au-delà des frontières du pays.

En effet, les activistes et utilisateurs de médias sociaux – pour la plupart des jeunes qui ont agi dans l'anonymat – se sont soudainement retrouvés unis dans la défense de la révolution qu'ils avaient contribué à initier. Les activistes de l'Internet ont minutieusement examiné chaque étape du processus de transition, en prenant acte des déclarations de témoins, en communiquant les nouvelles preuves et en fournissant une source vivante de témoignages de ceux qui ont vécu la révolution et sont déterminés à en façonner les conséquences. Si l'importance d'Internet et des réseaux sociaux dans l'expansion et le succès final de la révolution ne peut être sous-estimée, il serait faux d'affirmer que les gains obtenus n'ont été possibles que grâce au phénomène numérique. Si la pression provenant d'une audience mondiale a pu aider, les frustrations complexes de la population – à la fois sociales, politiques et économiques – qui ont d'ailleurs été les catalyseurs du soulèvement tunisien, ne doivent pas être oubliées dans la cacophonie des titres internationaux superficiels focalisés sur les triomphes de la « révolution Facebook ». La révolution tunisienne a prouvé que les réseaux sociaux jouaient un rôle essentiel dans la diffusion de l'information, mais le réseau social lui-même n'est pas l'information.

Nombre des blogueurs et activistes qui ont parlé aux responsables de la mission du TMG de l'IFEX pensent qu'il incombe désormais au gouvernement de transition de gérer de manière adéquate la plupart des problèmes concernant la liberté d'expression, sachant que certaines caractéristiques de l'ancien régime, telles que la censure et les réseaux de surveillance, sont encore tout à fait en place.

« Grâce aux [médias sociaux] et malgré un accès Internet limité dans de nombreux pays arabes, le monde a suivi – et continue à suivre – les citoyens arabes s'unissant pour protester contre les régimes autoritaires rognant leur liberté, » explique **Lina Ben Mhenni**, qui blogue sous le pseudonyme d''A Tunisian Girl' (http://atunisiangirl.blogspot.com/). « Cela dit, les médias sociaux à eux seuls n'ont pas permis la révolution arabe. Ils ont été combinés à une myriade d'autres facteurs ainsi qu'aux différentes possibilités des médias numériques et traditionnels : des percées technologiques conjuguées à des médias plus traditionnels, tels que les chaînes de télévision Al Jazeera et France 24, ont créé les circonstances favorables à une diffusion aussi efficace de l'information. »

Lina Ben Mhenni déplore le fait que l'attention du monde se soit, depuis, détournée de la Tunisie. « La plupart des gens pensent que nous avons réussi et que tout va bien maintenant. Or ceci est tout simplement faux. Pas plus tard que le 4 mai[5] dernier, une vidéo circulant sur Facebook montrait l'ancien ministre de l'Intérieur parlant des méfaits du gouvernement de transition, de son limogeage et des thérories du complot. Que ce qu'il disait soit vrai ou faux, de nombreux Tunisiens ont décidé de prendre la rue pour dénoncer le comportement des leaders actuels du pays, et devinez quoi ? Le gouvernement a utilisé les mêmes méthodes qu'avant pour réprimer les manifestations pacifiques : gas lacrimogènes et tirs sur la foule. Plusieurs journalistes et blogueurs ont même été kidnappés, battus et torturés, uniquement pour leurs aspirations de liberté. »

Évidemment, des vidéos de ces événements ont largement circulé sur Facebook et ont été reprises par des réseaux comme Al Jazeera. « Il n'y a pas de véritables changements en Tunisie. Les gens continuent à souffrir et sont victimes de forces contre-révolutionnaires. La liberté de parole et la liberté tout court ne sont pour nous que des mythes. Contrairement à ce que pensent les gens hors de Tunisie, nous ne jouissons pas de la liberté d'expression », a rappelé Lina Ben Mhenni.

Nabil Chamekh, Dhouha Bjaoui et Wael Wnifi du **Mouvement des Jeunes Tunisiens Libres** sont d'accord : « Le dialogue sur Facebook est complètement différent de celui présent dans les médias. La police a empêché certaines manifestations. On ne peut pas parler d'une Assemblée constituante dans ces conditions. Pas plus que de l'indépendance de la justice. Les médias ne sont pas vraiment libres : ils continuent à appliquer les mêmes pratiques et nous n'avons toujours pas accès à leurs plate-formes. »

Le journaliste et activiste Facebook **Ismail D'Barra** est en train de compiler un rapport sur les agences médias et les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter etc. et leur rôle dans la révolution. « Nous prenons acte des violations constatées et des cas actuels d'oppression. Les défis à relever restent énormes, mais nous devons être optimistes. Si le paysage média a changé, il existe encore un blocage délibéré des contenus. Par exemple, j'ai écrit un article sur Hamma Al Hammami[6] qui a été bloqué. De plus, tout article portant sur les actions de la police est censuré. Nasma TV a censuré une interview du photographe Mohammad Al-Ghareeni. Nous avons même enregistré des plaintes de journalistes qui avaient reçu des menaces. »

---

[5] Lina Ben Mhenni s'est entretenue avec le TMG de l'IFEX après la violente répression par la police des manifestations du 5, 6 et 7 mai

[6] Rédacteur en chef d'Al-Badil, le journal officiel du parti des travailleurs communistes

Lorsqu'on lui a demandé d'où provenait cette censure, D'Barra a répondu : « Dans les médias appartenant à l'État, la censure vient du gouvernement. Dans les médias privés, la censure vient de l'agence elle-même. En termes d'accès à l'information, la situation est floue et le gouvernement de transition n'a pas la volonté ou le pouvoir de mettre en œuvre des changements. Certains journalistes comptent sur leurs relations personnelles avec des fonctionnaires pour obtenir des informations sur ce qui se passe. L'un des aspects dans lesquels nous devons former les journalistes est par exemple la manière d'être impartial, étant donné que la nouvelle ère comporte de la variété et qu'il n'y a plus de parti politique du passé. »

Slim Amamou, blogueur (http://nomemoryspace.wordpress.com/) et secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports[7], pense qu'il ne devrait pas y avoir de réglementation spécifique ni pour les médias traditionnels ni pour les médias en ligne, car selon lui, ces règles ne rendent service ni aux citoyens ni aux journalistes. « Nous voulons une réglementation centrée sur le citoyen. S'il doit y avoir des lois, l'idéal serait qu'elles soient le plus large possible et applicables de manière la plus générale possible. Par exemple, elles ne devraient pas définir qui est journaliste ou non et les cartes de presse ne devraient pas être émises par le gouvernement. Quant aux lois pour la protection des sources, ces droits devraient sans doute être accordés à tout le monde. La plupart du temps, les médias de l'État détiennent des informations de troisième main – souvent tirées de Facebook. La seule solution juste est un système d'autorégulation valable pour tous les médias, y compris le reportage en temps réel. Les médias devraient adopter cette attitude et leur propre éthique. Cela devrait suffire. La seule solution est la transparence. »

Slim Amamou pense que le gouvernement de transition a fait ce qu'il devait faire au sujet de l'Internet. « Le Web est libre. Il existe encore des cas de sabotage mais ils ne viennent pas du gouvernement… Le réseau reste centralisé mais l'ATI[8] cherche actuellement à le décentraliser. Il y a eu une décision selon laquelle toute interception ne doit avoir lieu que dans le cadre de la loi. »

Il a aussi affirmé être d'accord sur l'idée de plaider pour un plus grand accès à l'information, en particulier pour ce qui concerne les archives détenues par le ministère de l'Intérieur : « Il faut davantage de transparence et avoir notamment accès aux fichiers de la police politique. On pourrait faire cela mais il faudrait peut-être davantage de pression car les gens ont actuellement d'autres intérêts. » Slim Amamou a admis que le ministère de l'Intérieur continuait à surveiller certains sites Web – bien que désormais sous la condition impérative d'avoir préalablement obtenu une décision de justice pour le faire.

Rouissi Mehrez, Mahmoud Dachraoui et Daff Chafai contribuent à la page Facebook intitulée **Les batailles tunisiens** (http://www.facebook.com/pages/les-batailles-tunisiens/), qui fait partie de « l'Union des pages de la révolution », rassemblées après le 14 janvier. Avant cela, les administrateurs étaient anonymes. L'Union est composée des organisateurs de différentes pages

[7] La réapparition de la censure d'Internet en avril et en mai a conduit Slim Amamou à démissionner de son poste de secrétaire d'État le 23 mai. Sa démission a été motivée par la fermeture de quatre sites web à la demande de l'armée tunisienne. Lire le communiqué du TMG de l'IFEX : http://ifex.org/tunisia/2011/06/09/censorship_returns/fr/

[8] Agence tunisienne d'Internet, créée par le ministère de la Communication afin de réguler le réseau dans le pays et son système d'attribution des noms de domaines

Facebook qui avaient appelé à la révolution. Le groupe a également affirmé que peu de choses avaient changé depuis la fin du régime de Ben Ali.
« Nous avons connu l'ère des tireurs embusqués et sanguinaires visant essentiellement les jeunes, mais les responsables de ces crimes sont toujours inconnus et le sujet reste tabou… La vieille politique consistant à attaquer les manifestants se poursuit. Un jeune homme a été tué lors d'une manifestation en février ; des manifestants ont été arrêtés et torturés après les « sit-ins » que nous avons organisés fin mars à Casbah 3. »

L'Union a rapporté aux responsables de la mission du TMG de l'IFEX plusieurs cas où des vidéos chargées sur le Web avaient tout simplement disparu, ainsi que des exemples où des mots de passe avaient été piratés pour empêcher leurs utilisateurs d'accéder à certains sites.

Elle s'inquiète aussi du fait que les médias ne rendent pas correctement compte des débats sur les grands problèmes qu'affronte la société tunisienne. « Ils présentent souvent les choses d'une manière qui montre qu'il existe un réel conflit dans la société, mais souvent sous l'angle d'un concept artificiel offrant l'image d'une certaine Tunisie qui est à la fois fausse et déséquilibrée », a affirmé Daff Chafai. « Présenter des débats télévisés comme une discussion à 50/50 fait croire que certains problèmes sont plus importants qu'ils ne le sont réellement. La question islamiste est un cas typique. Élever le profil de certains acteurs au-delà de leur stature fausse les priorités et contribue à masquer d'autres problèmes. Cela détourne les gens de leurs propres problèmes plus pressants. »

À la question de savoir si lui et son réseau Facebook retrouveront un jour confiance dans les médias traditionnels après avoir accompli tant de choses via l'Internet et ses autres formes de communication, Daff Chafai a répondu : « Si nous voyons quelque chose, nous y croyons. Nous voulons voir la réalité telle qu'elle est. Nous attendons de voir une véritable liberté d'expression. »

« Pour tous les pays qui ont connu la transition d'une dictature à une démocratie, la route a été semée d'embûches. La Tunisie ne fera pas exception à cela. »

Kamel Labidi, défenseur de la libre expression

2. Organes de régulation des médias pendant la transition

La Tunisie est sur le point d'adopter une nouvelle constitution et de nouvelles lois régissant le secteur des médias. Un projet de Code de la Presse a été produit par la sous-commission des médias appartenant à la Haute commission de la réforme politique du pays. Après avoir été largement critiqué comme étant trop restrictif voire inutile, le premier projet de loi a été retiré et un deuxième est en cours de révision. Un décret-loi sur les élections, comprenant certains principes fondamentaux de la couverture média en période électorale, a déjà été adopté.

2.1. Réforme des lois de l'audiovisuel et processus de réglementation

L'Instance nationale pour la réforme du secteur de l'information et de la communication (INRIC), qui agit comme un organe de conseil, a été créée par le Premier ministre via le décret-loi n°2011-10 du 2 mars 2011, lequel lui attribue les responsabilités suivantes :

> L'Instance se charge d'émettre des propositions sur la réforme du secteur de l'information et de la communication tout en observant les normes internationales en matière de liberté d'expression :
> **(a)** Elle se charge notamment d'évaluer l'état du secteur de l'information dans toutes ses composantes.
> **(b)** Elle propose des scénarios pour assurer la mise à niveau des institutions des médias et de la communication afin d'atteindre les objectifs de la révolution et de préserver le droit du peuple tunisien à une information libre, pluraliste et neutre.
> **(c)** Elle propose les textes législatifs nécessaires pour atteindre les objectifs précités, entre autre la création d'organismes indépendants de régulation dans le secteur audiovisuel et le secteur de la presse écrite, le secteur audiovisuel et le secteur de la presse électronique, comme formulé à la page 222 du Journal Officiel de la République Tunisienne N°14 du 4 mars 2011.
> **(d)** Elle informe les parties concernées et le public des résultats de l'évaluation et des propositions.
> **(e)** Elle émet son avis sur les demandes présentées pour la création de chaînes radiophoniques ou télévisées, en attendant la promulgation d'un texte spécifique à cet effet.

Dès la fin de la mission, à partir du 16 avril 2011, l'INRIC a organisé 10 réunions consultatives avec des représentants de la société civile, des médias, du monde politique et des autorités publiques, dont deux ateliers de travail parrainés par IMS et AMARC sur la réforme des médias et les médias

communautaires, qui ont eu lieu les 9-10 et 16 avril. D'autres ont été organisés par la suite. L'Instance a également travaillé avec des ONG internationales sur le projet de loi sur la presse, dont ARTICLE 19 (voir le paragraphe 2.2. ci-après). Elle a consacré une bonne partie de son temps à formuler des propositions pour la régulation du secteur audiovisuel et pour l'évaluation des demandes de création de stations de radio et télévision, pour lesquelles elle a sollicité le soutien d'IMS et AMARC[9]. L'INRIC manque de ressources pour assumer efficacement ses responsabilités et a été critiquée pour son manque de pouvoirs dans la prise de décisions (voir paragraphe 1.2. ci-dessus). En dépit de ces difficultés, l'INRIC a reçu des responsabilités importantes au niveau central dans la réforme des médias. Une fois la première phase de son travail achevée (en juin 2011), l'INRIC devra avoir produit :

- Des recommandations politiques pour le développement des médias en Tunisie
- Des propositions législatives pour valider ces politiques
- Des recommandations d'autorisation temporaire de diffusion audiovisuelle

En même temps, il est essentiel de collaborer avec d'autres acteurs politiques ayant un impact sur la réforme des médias, en particulier la **Haute instance pour la réalisation des objectifs de la révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique**, conduite par le Dr Yadh Ben Achour qui a créé une sous-commission pour les médias et supervise la préparation des élections de l'Assemblée constituante. Le successeur de l'INRIC devra être un organe indépendant de régulation de l'audiovisuel doté de véritables pouvoirs de prise de décisions. Son indépendance ainsi que ses pouvoirs et responsabilités devront pouvoir être définis au niveau constitutionnel. Il sera donc important de suivre étroitement le processus menant à la mise au point de la nouvelle constitution, y compris l'étape préliminaire actuelle.

2.2. Analyse de la législation régissant les médias pendant la transition

Au niveau institutionnel, les autorités de la transition ont envoyé des signals clairs en réitérant leur ferme intention de garantir la liberté d'expression. L'un des principaux symboles du contrôle, le ministère de l'Information, a été éliminé de l'architecture législative du pays. De plus, la mission de contrôle de l'information confiée à l'Agence tunisienne de communication extérieure (ATCE) et à l'Agence tunisienne d'Internet (ATI) pour les sites Web, a en théorie été supprimée, mais les deux institutions existent toujours.

Concernant la réforme politique et malgré les tentatives de l'INRIC de développer un cadre opérationnel de transition, il reste encore à définir une feuille de route claire pour le secteur en affrontant une multitude de défis, dont la pression politique, la complexité de la réglementation du secteur audiovisuel et le manque de ressources.

[9] *Les membres du TMG de l'IFEX soutiennent un processus juste et transparent d'attribution des permis de diffusion audiovisuelle*, le 10 mai 2011 : http://www.ifex.org/tunisia/2011/05/10/broadcasting_licences/fr

D'un autre côté, en mars, un premier projet de loi sur la presse a été préparé par la sous-commission des médias, mais les médias professionnels ont déploré le manque de consultation et la faible implication des acteurs pertinents. Certaines organisations internationales dont ARTICLE 19 ont fourni une analyse[10] approfondie de la situation et rencontré la sous-commission pendant la mission du TMG de l'IFEX afin de fournir des directives, exprimer des réserves sur la légitimité du projet de loi sur la presse, réaffirmer le besoin de consultation nationale avec les professionnels des médias et celui de se conformer aux normes internationales.

Les sociétés de médias tunisiennes ont continué à faire part de leurs inquiétudes et se sont opposées au projet de loi sur la presse pour ses limitations et son manque de consultations. Actuellement, le projet est mis en jachère et les débats sur la réforme législative globale des politiques médias se font attendre. Il est peu probable qu'une architecture législative complète soit finalisée et plébiscitée avant les élections de l'Assemblée constituante.

Des garanties légales sur le respect de la liberté d'expression et l'indépendance des médias, y compris pendant les élections, doivent être adoptées. Or malgré les progrès, la liberté des médias n'est pas encore totalement garantie, comme le montre une série de récentes atteintes commises contre les journalistes sans aucune poursuite de leurs auteurs.

Entre temps, un récent décret – encore imparfait – sur les élections a été adopté. L'un des principaux problèmes est le manque de référence claire aux principes fondamentaux des droits de l'homme qui devraient guider des élections libres et justes. Les normes internationales pertinentes sur la liberté d'expression, ainsi que sur le droit à la participation politique et au respect de la liberté d'expression et des médias pendant le processus électoral, ne sont pas explicitement garanties. Le décret ne fournit pas de mesures spéciales pour assurer l'impartialité ou l'information juste et équilibrée dans les reportages sur l'actualité et les affaires courantes pendant la campagne électorale. Le décret ne mandate pas non plus la Commission électorale indépendante pour mener des programmes éducatifs de vote et assurer la transparence de ses activités.

Une autre limitation à la liberté d'expression et à l'indépendance des médias est le manque de transparence dans la propriété de nombreux médias privés. Certains sont aux mains d'individus proches de l'ancien régime et dans de nombreux cas, les actionnaires faisaient partie des anciens cercles d'influence de Ben Ali. Cette situation limite la capacité des médias à gagner la confiance de l'opinion publique et à jouer un rôle majeur dans le soutien aux aspirations démocratiques du peuple tunisien. Il n'existe actuellement aucune politique claire s'attaquant à ce problème qui, s'il n'est pas traité, risque de miner la qualité et le pluralisme des contenus médias. Des mesures *ad hoc* ont été prises contre certains groupes médias, mais des politiques claires sur la propriété doivent être élaborées.

[10] Un résumé de l'analyse par ARTICLE19 du projet de décret sur les élections de l'Assemblée constituante est disponible sur : http://www.article19.org/pdfs/analysis/summary-comment-on-the-draft-decree-on-election-of-national-constituent-asse.pdf

Sous l'ancien régime, les médias de l'État étaient étroitement contrôlés par le gouvernement. Aujourd'hui, il n'existe aucune garantie légale définissant le statut des médias de l'État et la manière dont ils doivent fonctionner et être convertis en médias de service public. Les médias publics sont directement contrôlés par le bureau du Premier ministre, mais étant donnée l'ampleur des obstacles à la garantie d'une transition en douceur, la réforme des médias de l'État ne semble pas faire partie des grandes priorités du gouvernement de transition, malgré l'assurance fournie à ce sujet pendant la réunion du TMG de l'IFEX avec le Premier ministre.

« Les priorités du changement ont été annoncées par la révolution. Si nous maintenons les modèles sociaux, économiques et politiques du passé, nous ne pourrons pas conserver les libertés acquises. »

Fathi Chamkhi, activiste de la société civile (RAID-ATTAC)

3. ONG et organisations de la société civile

Les activistes de la liberté d'expression et de la société civile ont subi de plein fouet la répression du régime Ben Ali. Les médias de l'État ont été régulièrement utilisés pour attaquer des individus et miner des organisations entières, en discréditant leur réputation par la publication de mensonges souvent choquants et pervers.

Depuis le 14 janvier, de nombreuses personnes et groupes de ce type ont affronté des difficultés très différentes. Certains ont connu un accès limité aux médias, tandis que d'autres – en raison de la nature des sujets traités – se sont heurtés à la réticence du gouvernement pour le soutien et la mise en œuvre de leurs programmes.

Fathi Chamkhi, responsable du Comité pour l'abolition de la dette du tiers-monde (CADTM) et de **l'Assemblée pour le développement international alternatif (RAID-ATTAC)** – qui réclame d'ailleurs un audit de la dette extérieure de la Tunisie – a été confronté aux lignes rouges de tous les médias tunisiens. « Le sujet a donné lieu à un véritable black-out des médias et actuellement, l'organisation est totalement ignorée en Tunisie », a-t-il affirmé. « Il y a eu à ce sujet une pétition de membres du Parlement européen et des interviews télévisées sur les chaînes européennes qui n'ont pas été diffusées en Tunisie. Si on ne s'attaque pas au problème de la dette, les mesures d'austérité seront maintenues. Tout ce qui nous a conduits à la révolution perdurera, sans le dictateur. »

Mohamed Ennouri, directeur de l'association **Liberté et Equité**, travaille en collaboration avec l'Association internationale des prisonniers politiques dans les domaines des libertés publiques et des droits de l'homme. « Au cours des cinq dernières années, l'association a collecté des preuves de crimes commis par l'État contre le peuple tunisien. L'objectif est désormais de traiter ces problèmes avec le plus grand nombre de personnes possible », a-t-il déclaré. Il pense que le régime n'est plus le même, bien que les responsables de nombre de ces crimes occupent encore leurs fonctions. « Cela dit, ils sont largement dépossédés de leurs anciens pouvoirs. Le Premier ministre et le gouvernement manquent totalement de légitimité. Tout le monde attend les élections pour relancer le processus d'un point de vue pratique. »

Mohamed Ennouri explique qu'il n'y a eu aucune intervention positive du gouvernement dans le secteur des médias. Dans l'audiovisuel en particulier, la vieille garde est toujours en place. « Les lignes rouges sont encore très présentes et certains chiffres n'apparaissent toujours pas à la télévision. Nous sommes témoins du maintien de la mentalité du passé. »

Les Mères de familles des prisonniers jugés sous la loi du terrorisme sont chargées de la prise de contact avec les prisonniers politiques. Cette organisation a rendu compte d'un esprit policier visant particulièrement les « indésirables », c'est-à-dire « ceux qui ont l'air trop pieux pour le nouveau régime ». Selon Zeineb Chebli et Jamila Ayed, les dirigeantes de cette association, les arrestations au nom des lois sur le terrorisme ont été poursuivies depuis la révolution et de nombreuses manifestations ont été violemment réprimées. Elles ont observé que des agents provocateurs avaient commencé à réapparaître pour tenter de piéger délibérément les jeunes hommes et leur chercher des ennuis. « Personne ne sait exactement qui a le pouvoir actuellement », ont-elles affirmé.

Pour Mondher Cherni et Choukri Latif, de l'**Organisation contre la torture en Tunisie** (OCTT), la torture est toujours pratiquée en Tunisie. « Le droit à manifester est de plus en plus réprimé. Les autorités réinvestissent l'espace public, la police politique reste active et la surveillance des communications perdure. » L'Organisation pense qu'il existe un amalgame voulu entre l'instabilité et les exigences politiques, et que les médias entretiennent cette confusion. « Aujourd'hui, tout tourne autour de la sécurité et de l'économie. »

Entre temps, Ahmed Rahmouni, président de **l'Association des magistrats tunisiens** (AMT), pense qu'il existe un besoin urgent d'une plus grande transparence afin de lutter contre la corruption rampante dans le système judiciaire tunisien. « La révolution elle-même a exigé le nettoyage du système judiciaire de sorte qu'il lutte désormais contre la corruption. Cette corruption a été causée par un manque de transparence et de participation, ainsi que par un processus électoral défectueux qui a maintenu la dictature. Tous ces processus étaient placés sous l'égide du ministère de la Justice et certaines personnes doivent disparaître de la vie publique afin qu'une vraie réforme soit possible. »

Une légère amélioration dans l'accès aux médias a été constatée par Radhia Zekhri et Raoudhe Gharbi, de **l'Association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche et le Développement** (**AFTURD**). « Pour avoir un large accès aux médias, nous devons être agressives », a affirmé Raoudhe Gharbi. « Les médias ne sont pas totalement libres, ils continuent à être contrôlés et la révolution n'a pas encore porté ses fruits », a-t-elle expliqué. Une presse libre est une condition essentielle de la démocratie et la libre expression doit être autorisée dans le domaine public, a-t-elle ajouté, tout en faisant remarquer qu'« il existe une grande différence entre l'accès aux médias dans la ville et celui dans les zones rurales ». En concédant toutefois qu'il reste encore beaucoup à accomplir (en suspectant une surveillance continue et le fait que son téléphone soit encore sur écoute), Raoudhe Gharbi reste optimiste. Elle pense qu'avec de plus amples opportunités de collaboration et un dialogue ouvert entre différentes générations, les gens commenceront à trouver de l'espace pour respirer et entamer le débat sur le type de société qu'ils veulent voir se développer.

Essia Belhassan, membre du conseil d'administration de **l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates (ATFD)**, a déclaré que les femmes avaient gagné davantage de liberté de parole et d'accès à l'information depuis la révolution de janvier, mais qu'encore une fois, il reste beaucoup à accomplir pour faire entendre leurs voix. « Il faut changer la mentalité des gens et en particulier des hommes pour que les femmes atteignent davantage d'objectifs. » L'AFTD cherche aussi à accéder aux médias de l'État. « La censure persiste et les dirigeants des médias privés… ne défendent pas notre cause de manière adéquate. Les médias restent marqués par la politique de Ben Ali. Certains sujets sont tout simplement ignorés, les médias privés restant orientés vers l'information intéressant le public le plus large, qui ne couvre pas les problèmes des femmes ordinaires. » Essia Belhassan a également rapporté que depuis la révolution, il y avait eu des campagnes et commentaires négatifs contre l'ATFD sur Facebook et même sur certaines chaînes de télévision, sans doute en raison de problèmes religieux.

Tarek Saidi, membre exécutif du conseil d'administration de l'**Union Générale des Etudiants Tunisiens (UGET)**, pense que la plupart des problèmes qui ont, en premier lieu, conduit à la révolution, ne sont toujours pas traités. « Comment toutes ces organisations concurrentes aborderont-elles le thème de la liberté ? Ce n'est pas une question de capacités. Tout dépend plutôt de la manière dont la démocratie sera mise en œuvre et de celle dont nous traiterons en même temps les nombreux problèmes sociaux nés de la révolution. » Tarek Saidi craint que de nombreux étudiants ne participent pas aux élections. « Les gens veulent voir que la démocratie fonctionne et traite les problèmes de société avant d'y participer. Nous devons montrer et expliquer que chacun d'entre nous a la responsabilité civique de participer aux élections, afin de formuler ensemble le type de société que nous souhaitons. » L'UGET a subi une très forte répression sous Ben Ali et son nombre d'adhérents a chuté. Maintenant que l'Union se refait une santé, elle cherche à créer un réseau de stations de radio au niveau universitaire et à l'échelle du pays pour connecter les régions et communiquer les problèmes des étudiants. Ce réseau agirait aussi comme un outil éducatif pour le processus électoral à venir.

Sihem Bensedrine, de l'**Observatoire pour la liberté de presse, d'édition et de création (OLPEC)** et du **Conseil National des Libertés Tunisiennes (CNLT)**, a fait savoir que ses télécommunications étaient toujours contrôlées. La police secrète continue à la surveiller.

Le CNLT a pris note des cas de contrôle de tous les types de communications par la police politique sous Ben Ali. Il a aussi des preuves que les articles écrits contre les activistes et journalistes étaient préécrits par le ministère de l'Intérieur puis transmis aux journaux (*Al Hadath et Kol El Nas*) – les rédacteurs en chef étant alors obligés de les signer de leur nom et de les imprimer. Il a aussi réitéré que la plupart des médias étaient toujours contrôlés par les amis de Ben Ali et la mafia. « La télévision est la plus grande source de désinformation et de nombreuses stations de radio attendent un changement de management. L'état actuel des médias est que la censure et la désinformation sont encore fortement présentes. »

À travers des journalistes comme Mahmoud Dhaouadi, Ismael D'Barra, Mohamed Malli et d'autres, le **Centre de Tunis pour la liberté de la presse** a identifié la double priorité de la formation des journalistes et de la mise au point d'un nouveau cadre légal pour les médias. Le

Centre a rédigé un rapport, lancé le 3 mai pour la Journée mondiale de la liberté de la presse, rendant compte de l'état de la presse depuis le 14 janvier.

« La censure existe toujours dans toute la presse écrite et tout le secteur audiovisuel, en particulier au sein des groupes médias… Les rédacteus en chef continuent à censurer les opinions qui critiquent le pouvoir », a affirmé Mahmoud Dhaouadi. « L'information ne circule pas très librement. Par exemple, les informations sur les victimes du 12 et 13 janvier restent un sujet tabou. ». Il a aussi révélé que de nombreux journalistes reconnaissaient désormais leur besoin de recyclage.

Mokhtar Trifi, président de la **Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme (LTDH),** a fait savoir que les ONG établies travaillaient actuellement ensemble au sein d'une coalition focalisant leur travail sur la surveillance des élections. Lors d'une réunion précédente avec le TMG de l'IFEX en février 2011[11], Mokhtar Trifi a salué l'engagement du TMG de l'IFEX et déclaré que la coalition internationale avait été cruciale dans le maintien de l'attention internationale sur ce qui se passait en Tunisie. « Après le SMSI, certains craignaient la disparition des organisations internationales. Nous manquions de tout en Tunisie en termes de liberté d'expression. Nous avons besoin d'un remodelage complet du paysage média. Depuis l'indépendance, la Tunisie reposait sur un système d'information très classique. Nous devons réviser entièrement ce système, ouvrir le paysage média à davantage de pluralisme, réinventer le fonctionnement des médias et soutenir les nouveaux médias. Le rôle critique des jeunes utilisant les réseaux sociaux a été crucial pour nous montrer cela. »

[11] *Les partenaires tunisiens partagent un moment historique avec le TMG de l'IFEX, le 16* février 2011 : http://ifex.org/tunisia/2011/02/16/history_in_making/fr

« Malgré les défis, la transition se doit d'être exemplaire, en particulier pour son influence sur toute la région. »

Béji Caïd Essebsi, Premier ministre de Tunisie

4. Personnalités politiques et représentants diplomatiques

Parmi les diplomates des ambassades du Royaume-Uni, du Canada et de la Délégation de la Commission Européenne, le consensus était général sur la possibilité de proposer un soutien international aux ONG locales, souvent sous la forme d'un soutien aux ONG internationales ayant de l'expérience dans la surveillance électorale et la formation. Certaines ambassades coopèrent déjà avec la Délégation de la Commission Européenne pour coordonner les activités de financement et de soutien. Il est fortement apprécié que les ONG établies et le syndicat des journalistes puissent gérer des projets. Par exemple, les ambassades cherchent à soutenir la formation des journalistes et à enseigner les meilleures pratiques aux journalistes, rédacteurs en chef, éditeurs et propriétaires de médias, comprenant le développement d'un code de conduite. Néanmoins, un diplomate a fait remarquer que le paysage politique était encore très fragile.

L'Ambassadeur canadien Ariel Delouya a déclaré : « Les médias ne sont pas imprudents de manière intentionnelle, mais ils manquent de formation, de rigueur et de normes – sous Ben Ali, ils avaient l'habitude d'être les porte-voix du gouvernement mais maintenant ils sont libres, ils doivent donc s'adapter. » Il a cité une situation où les médias avaient déclenché la panique en rapportant une grève générale des stations-service alors qu'il ne s'agissait que de deux petites sociétés. Ariel Delouya a affirmé que la société civile avait désormais un rôle intéressant à jouer » en construisant la démocratie et en dressant des remparts contre les éléments extrémistes. »

Le responsable politique de **l'Ambassade britannique,** William Hopkinson, a déclaré que le gouvernement britannique était intéressé par une aide aux journalistes tunisiens, comprenant éventuellement la création d'un code de conduite pour les élections, ainsi que par la réforme de l'audiovisuel de service public en général. Il juge la couverture radio publique et d'État assez ouverte, tandis que Nesma TV (la télévision satellite tunisienne) diffuse pendant une durée totale d'une heure par jour des reportages issus de différents blogs. Il pense que les règles et habitudes qui s'établiront au cours de la prochaine année façonneront l'orientation future de la réglementation des médias et que la nature de l'INRIC pourrait changer après les élections.

Adrianus Koetsenruijter, chef de la **Délégation de la Commission Européenne,** a également parlé de formation pour les journalistes et les organisations de la société civile. La Commission lance un appel aux propositions pour de petits projets (inférieurs à 200 000 euros) qui seraient très utiles pour stabiliser la Tunisie. Elle apporte un solide soutien au processus électoral et pourra pour la

première fois utiliser pleinement les budgets disponibles pour les droits de l'homme. La Délégation de la Commission est impliquée dans les projets de soutien aux élections et de coordination avec d'autres agences afin de garantir l'absence de doublons dans ces initiatives.

Alexandre Delvaux, de la **Délégation Wallonie-Bruxelles,** a expliqué comment sa délégation soutenait le travail d'un groupe de 14 partenaires de financement internationaux dans l'objectif d'une approche commune. Il a fait savoir qu'un soutien avait été attribué au partenariat de l'Observatoire des médias entre l'Institut Panos Paris et le SNJT. Un autre soutien existe pour RFI et Deutsche Welle qui assurent des formations professionnelles dans les médias.

Lors d'une réunion avec les membres de la mission du TMG de l'IFEX, le **Premier Ministre** Béji Caïd Essebsi a exprimé sa conviction qu'une presse libre était la clé du succès d'une transition démocratique en Tunisie, tout en reconnaissant les difficultés que le pays affronte actuellement. « Malgré les défis, la transition se doit d'être exemplaire », a-t-il affirmé, « en particulier pour son influence sur toute la région. » Les jeunes ont joué un rôle primordial dans le changement et leurs aspirations de justice et de libertés, y compris la liberté d'expression, ne doivent pas être déçues. « La décision d'abolir le ministère de l'Information doit être considérée comme un signe que l'ère de la propagande gouvernementale est arrivée à son terme », a-t-il déclaré.

Pour répondre au problème de la propriété des médias privés par des proches de l'ancien régime, le Premier ministre a affirmé que concernant les médias publics, les changements de leadership avaient déjà eu lieu. Selon lui, le gouvernement s'assurera qu'ils restent isolés du contrôle politique et que leur indépendance rédactionnelle soit respectée. Il a également soulevé les problèmes de concentration des médias privés dans la capitale du pays. La contribution des médias sociaux au débat public et pour encourager le discours démocratique a quant à elle été bien accueillie.

Le Premier ministre a par ailleurs affirmé être conscient des difficultés rencontrées par l'INRIC face aux demandes de permis de diffusion audiovisuelle, mais a réitéré qu'au-delà des problèmes techniques, toutes les demandes devaient satisfaire des conditions minimales pour être examinées. Il a également admis des différences d'opinion à l'égard du projet de loi sur la presse. « Nous sommes engagés dans la liberté de la presse et n'avons donc pris aucune décision restrictive jusqu'à présent. Nous ne sommes qu'un gouvernement de transition et ceci nous empêche de faire plus que le simple nécessaire pour assurer la mise en place d'un nouveau système. Les journalistes sont tous indépendants et à présent, tout le monde peut s'exprimer. Nous sommes ouverts à toute ONG qui sera prête à nous aider. »

Concernant les prochaines étapes visant à garantir que la couverture électorale sera équilibrée et que les médias publics joueront leur rôle, le Premier ministre a affirmé qu'il s'engageait à renforcer les capacités techniques et financières des médias publics afin qu'ils remplissent leur mission de service public. Il s'est également engagé à soutenir l'élaboration d'un cadre de travail garantissant la conformité de la couverture des élections avec les normes internationales et la possibilité pour les Tunisiens de faire un choix informé lors d'élections libres et équitables.

Conclusion

Si l'on en croit l'éventail de vues présentées précédemment, il semble que le gouvernement de transition ait encore beaucoup de travail pour garantir la liberté d'expression. L'accès à l'information doit être préservé ; la censure et la surveillance qui persistent doivent être éradiquées. Le pluralisme des médias doit être encouragé ; les normes et techniques journalistiques doivent être développées. Si les Tunisiens doivent jouer un rôle informé dans la phase de transition et au-delà, ils ont besoin de médias libres et indépendants, ainsi que d'une société civile forte, ouverte et démocratique pour garantir que la dictature – quelle que soit sa nature – ne revienne jamais.

Échouer à traiter correctement et rapidement de tels problèmes risque d'envoyer le signal d'une reconnaissance tacite que les éléments de l'ancien régime sont encore acceptables. Cet échec reviendrait non seulement à trahir la révolution, mais aussi à condamner le peuple tunisien à de nombreuses années supplémentaires d'incertitude.

À l'approche d'élections historiques pour le pays désormais prévues le 23 octobre, les médias sont mis à l'épreuve et la liberté d'expression devrait largement dépasser la phase expérimentale.

Bien qu'un optimisme prudent persiste chez les personnes interrogées pour ce rapport, les événements qui se sont produits depuis la mission – notamment la répression visant les journalistes, blogueurs et photographes pendant les manifestations tenues les 7 et 8 mai – sont extrêmement fâcheux. Najib Abidi, un activiste qui a collaboré avec l'OLPEC pendant la mission TMG de l'IFEX, a été physiquement attaqué le samedi 7 mai par les membres de la police politique et souffre depuis d'une fracture du bras. Il affirme avoir été frappé par des policiers se déchaînant au hasard sur la foule d'une manifestation pacifique. De telles menaces à la liberté d'expression prouvent indéniablement que si le dictateur est parti, les cicatrices infligées à son peuple restent profondes.

Recommandations

Les membres de la mission du TMG de l'IFEX ont mis en lumière une série de problèmes qui requièrent une attention immédiate si la transition vers une société démocratique et représentative doit respecter les droits fondamentaux à la liberté d'expression :

- Les effets persistants de l'ancien régime, qui ont actuellement un impact négatif sur le processus de transition dans tous les domaines de la société et en particulier les médias, doivent être combattus.

- Des voix plurielles doivent se faire entendre et des débats compétents doivent être lancés pour que le peuple de Tunisie puisse continuer à s'engager de manière efficace et à façonner son propre avenir.

- Les journalistes tunisiens doivent être soutenus dans leurs efforts constants pour renforcer leurs compétences et normes professionnelles, en particulier dans la perspective des élections à venir.

Recommandations à l'INRIC

- À la demande de l'INRIC, un groupe international d'experts, dont ceux de l'AMARC et d'ARTICLE 19, doivent continuer à conseiller et soutenir l'INRIC sur la réglementation et législation relatives aux médias.

- Une étude technique indépendante doit être commanditée de sorte que l'INRIC puisse émettre des recommandations sur le spectre de fréquences de la bande FM.

- L'INRIC doit engager des consultations supplémentaires sur les demandes concernant les services nationaux de radio et de télévision – compte tenu des fréquences disponibles – et les chaînes de télévision terrestre.

- L'INRIC doit chercher à minimiser les barrières d'entrée aux nouveaux services radio locaux (privés et associatifs) et recommander l'attribution rapide de fréquences pour ces nouveaux services qui augmenteront la pluralité, la diversité et l'indépendance des services disponibles.

- Les propositions de l'INRIC en termes de politique des médias et de réforme des lois sur les médias doivent donner la priorité à :
    - La mise au point d'un cadre de régulation intérimaire pour les procédures d'attribution d'autorisations de diffusion et la réglementation des contenus audiovisuels pendant les élections ;
    - La mise en œuvre de dispositions constitutionnelles pour garantir la liberté des médias et l'indépendance de l'organe réglementant la diffusion audiovisuelle et les communications ;

- La définition des principaux éléments d'une nouvelle loi sur les médias pour mettre en place un organe de régulation indépendant et un système réglementaire permettant la création de médias de service public, privés (commerciaux) et associatifs (de communauté) ;
- L'élaboration de cahiers des charges pour l'autorisation et l'exploitation de services radio privés et associatifs au niveau local ;
- La fourniture d'un soutien à l'opérateur audiovisuel d'État pour lui permettre de remplir sa mission de service public pendant les élections.

Recommandations au gouvernement

- Promouvoir et protéger le droit à la liberté d'expression et réagir à toute violation de ce droit fondamental.

- Assurer une consultation large et transparente avec les acteurs pertinents avant l'adoption de toute législation sur les médias. Toute loi imposant des sanctions d'ordre pénal à des journalistes à propos de leur travail doit être abrogée.

- Garantir la sécurité sur tous les plans de tous les professionnels des médias. Les auteurs d'attaques contre des professionnels des médias doivent être poursuivis en justice.

- Soutenir la transformation de l'audiovisuel d'État en audiovisuel de service public.

- Garantir l'accès à l'information.

- Continuer à soutenir les étapes de démantèlement de la censure Internet, tout en intensifiant les efforts destinés à mettre fin au système de contrôle centralisé des infrastructures Internet.

- Accorder des autorisations provisoires aux nouveaux services de radio locale sur la base des résultats des évaluations et recommandations de l'INRIC, afin d'augmenter le pluralisme et la diversité du paysage audiovisuel à l'approche des élections.

- Garantir aux candidats à la diffusion de nouveaux services radio une fréquence d'émission correspondant à leur permis de radiodiffusion ; pour obtenir cette fréquence, les candidats n'ont pas à se soumettre à un processus de décision à part et doivent rester libres de conclure leurs propres contrats de diffusion, à partir du moment où ceux-ci se conforment aux normes techniques générales en vigueur.

Recommandations aux organisations de la société civile

- Les organisations indépendantes de la société civile travaillant avec leurs partenaires internationaux devraient former une coalition pour la réforme des médias afin de poursuivre le dialogue et les revendications. Les objectifs de cette coalition de la société civile doivent comprendre :

    - Des garanties constitutionnelles du droit à la liberté d'expression
    - Une réglementation audiovisuelle reposant sur les objectifs de l'intérêt public et conforme aux normes internationales en matière d'indépendance, de transparence et d'intégrité ;
    - Un modèle à trois volets, avec une distribution équitable des fréquences entre l'audiovisuel de service public, commercial/privé et de communauté/associatif ;
    - La transformation des fournisseurs de services radio et télévision d'État en institutions de service public qui soient éditorialement indépendantes du gouvernement ;
    - Une auto-régulation et une responsabilisation des médias efficaces ;
    - La réforme de l'enseignement du journalisme.

- Les membres de la mission du TMG de l'IFEX approuvent le projet mené par un consortium d'organisations de la société civile et visant à surveiller le travail des médias dans cette phase critique de la transition, ainsi que pendant et après les élections.

- Plus généralement, toute atteinte au droit à la liberté d'expression en Tunisie doit continuer à être répertoriée et faire l'objet de mesures correctives.

Annexe 1: Liste des sources de la mission du TMG de l'IFEX

- Slim Amamou, blogeur (http://nomemoryspace.wordpress.com/) et secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports (Slim Amamou a démissionné de son poste de secrétaire d'État le 23 mai 2011)
- Eissia Atrous, journaliste, journal Essabeh
- Habib Belaid, Directeur général, Radio Tunisienne
- Sihem Bensedrine, Secrétaire générale, Observatoire pour la liberté de presse, d'édition et de creation (OLPEC) et Conseil National des Libertés Tunisiennes (CNLT)
- Neji Bghouri, Président du Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT)
- Dhouha Bjaoui, Nabil Chamekh et Wael Wnifi, Mouvement des Jeunes Tunisiens Libres
- Nourredine Boutar, Directeur général, Mosaïque FM (http://www.mosaiquefm.net/)
- Taoufik Ben Brik, journaliste et écrivain
- Fahem Boukadous, journaliste et activiste
- Slim Boukdir, journaliste
- Daff Chafai, Mahmoud Dachraoui et Rouissi Mehrez, contributeurs des pages Facebook Les batailles Tunisiens (http://www.facebook.com/pages/les-batailles-tunisiens/)
- Mohamed Challouf, Association Culturelle Afrique Méditerranée
- Fathi Chamkhi, RAID-ATTAC
- Zeineb Chebli, Présidente, et Jamila Ayed, Vice-Présidente, Les mères des familles des prisonniers jugés sous la loi de terrorisme
- Mondher Cherni et Choukri Latif, Organisation contre la torture en Tunisie (OCTT)
- Coopération pour le développement des pays émergents, COSPE (http://www.cospe.it/)
- Ismail D'Barra, journaliste and activiste sur Facebook
- Ariel Delouya, Ambassadeur du Canada
- Alexandre Delvaux, Délégation Wallonie-Bruxelles
- Mahmoud Dhaouadi, Ismael D'Barra et Mohamed Malli, Centre de Tunis pour la liberté de presse
- Mohamed Ennouri, Liberté et Equité
- Rashid Ghannouchi, Directeur général du journal Al Fajr et leader du parti islamiste Ennahda
- Bouthaina Ahmed Gweia'a, journaliste, Radio Nationale
- Hamma Al-Hammami, rédacteur, Al-Badil, journal du parti communiste des ouvriers
- Najiba Hamrouni, membre du bureau exécutif du SNJT (élue Présidente du SNJT en juin 2011)
- Lotfi Hajji, journaliste, Al Jazeera
- Mohamed Al Hani, Chargé de mission, Cabinet du Ministre, Ministère des Affaires de la femme
- Lotfi Hidouri, rédacteur, Abdullah Zouari, Mohammed El Hamrouni, Sabrin Moro et Najib Murad, journalistes, Al Fajr, journal du parti islamiste Ennahda
- William Hopkinson, Conseiller politique, Ambassade du Royaume Uni
- Halima Jouini et Essia Belhassan, Association Tunisienne des Femmes Démocrates (ATFD)
- Mohammd Kirchen, journaliste, Al Jazeera
- Adrianus Koetsenruijter, Chef de Délégation, Délégation de la Commission européenne
- Mariem Masmoudi, responsable de la communication, SAWTY
- Omar Mestiri, Directeur, Radio Kalima (http://www.kalimatunisie.com/)

- Lina Ben Mhenni, blogeuse, productrice radio et sociologue 'A Tunisian Girl' (http://atunisiangirl.blogspot.com/)
- Noza Ben Mohamed, Soumaya Hamlaoui et Fourti Salah, Radio 6
- Sahbi Ben Nablia, UNESCO
- Instance nationale pour la réforme de l'information et la communication (INRIC): Président Kamel Labidi; Ridha Kehfi, Kapitalis; Larbi Chouikha, Professeur, Institut de Presse et des Sciences de l'Information; Lina Ben Mhenni, blogeuse
- Nejib Ouerghi, Directeur général de l'agence de presse Tunis-Afrique Presse (TAP)
- Sous-commission des médias, Haute commission de la réforme politique
- Ahmed Rahmouni, Président, et Maître Kalthoum Kennou, Secrétaire général, l'Association de magistrats tunisiens (AMT)
- Radio Regueb (http://www.radioregueb.com)
- Naziha Rejiba, Présidente, PEN Tunisie
- Professeur Mahmoud Ben Romdan, économiste et membre du parti politique Ettajid
- Beji Caid el Sabsi, Premier Ministre de Tunisie
- Rodhia Saidi, Présidente de la commission sur les femmes, SNJT
- Tarek Saidi, membre du bureau exécutif, Union Générale des Etudiants Tunisiens (UGET)
- Ahmed Seddik, membre du conseil, Ordre national des Avocats de Tunisie
- Mokhtar Trifi, Président, Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme (LTDH)
- Association tunisienne de lutte contre la torture (ATLCT)
- Ali Belhadj Yousef, propriétaire et gérant, Jawhara FM, Sousse (http://www.jawharafm.net)
- Radhia Zekhri et Raoudhe Gharbi, Association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche et le Dévelopement (AFTURD)

Annexe 2: Décret-loi portant sur la création d'une instance nationale indépendante pour la réforme du secteur de l'information et de la communication

Décret-loi n° 2011-10 du 2 mars 2011

Le Président de la République par intérim,
Sur proposition du Premier ministre,

- Vu les articles 28 et 57 de la constitution,
- Vu la loi organique n° 2004-48 du 14 juin 2004, portant organisation du travail de la chambre des députés et de la chambre des conseillers et fixant les relations entre les deux chambres, telle que modifiée par la loi organique n° 2006-32 du 22 mai 2006 et notamment son article 32,
- Vu le code de la comptabilité publique promulgué par la loi n° 73-81 du 31 décembre 1973, tel que modifié et complété par les textes subséquents,
- Vu la loi n° 2011-5 du 9 février 2011, habilitant le Président de la République par intérim à prendre des décrets-lois conformément à l'article 28 de la constitution,
- Vu le décret n° 69-400 du 7 novembre 1969, portant création d'un Premier ministère et fixant les attributions du Premier ministre.

Prend le décret-loi dont la teneur suit :

Art. 1 - Est créée une instance nationale indépendante dénommée « l'instance nationale pour la réforme du secteur de l'information et de la communication ».

Art. 2 - L'instance se charge d'émettre des propositions sur la réforme du secteur de l'information et de la communication tout en observant les normes internationales en matière de liberté d'expression. Elle se charge notamment :

a) d'évaluer l'état du secteur de l'information dans toutes ses composantes,
b) proposer des scénarios pour assurer la mise à niveau des institutions des médias et de la communication afin d'atteindre les objectifs de la révolution et de préserver le droit du peuple à une information libre, pluraliste et neutre,
c) proposer les textes législatifs nécessaires pour atteindre les objectifs précités entre autre la création d'organismes indépendants de régulation dans le secteur de la presse écrite, le secteur audiovisuel et le secteur de la presse électronique, Journal Officiel de la Page 222 République Tunisienne — 4 mars 2011 N° 14,
d) d'informer les parties concernées et le public des résultats de l'évaluation et des propositions,
d) d'émettre son avis sur les demandes présentées pour la création de chaînes radiophoniques ou télévisées, en attendant la promulgation d'un texte spécifique à cet effet.

Art. 3 - L'instance se compose :
- d'un président nommé par décret parmi les personnalités dans le secteur de l'information et de la communication connues par leur compétence et indépendant,
- de membres dont le nombre ne soit pas inférieur à huit, choisis par le président de l'instance parmi les professionnels, les expérimentés et les spécialistes des secteurs de l'information, de la communication et de droit, et ce, après concertation des instances et organisations concernées de la société civile.

Le président et les membres de l'instance sont nommés par décret.

Art. 4 - L'instance nationale pour la réforme du secteur le l'information et de la communication se réunie périodiquement et chaque fois que nécessaire sur convocation de son président ou son suppléant qui fixe l'ordre du jour après concertation de ses membres.

Art. 5 - Est abrogé la loi n° 2008-30 du 2 mai 2008 relative au conseil supérieur de la communication et les textes subséquents qui l'ont modifiée ou complétée.

Art. 6 - Les biens du conseil supérieur de la communication sont transmis à l'Etat qui assume les engagements qui sont à sa charge.

Art. 7 - Les frais relatifs au fonctionnement de l'instance nationale pour la réforme du secteur de l'information et de la communication sont imputés sur le budget du Premier ministère.

Art. 8 - Le Premier ministre est chargé de l'exécution du présent décret-loi qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et prend effet immédiatement.

Tunis, le 2 mars 2011.
Le Président de la République par intérim
Fouad Mebazaâ